

**Conseil d'administration
du Centre de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys**

**Séance extraordinaire
25 juin 2025
À 19H59**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le 25 juin 2025 à 19 h 59 à la salle Diane-Lamarche-Venne du siège social, situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent.

Sont présents :

Anne Hortense Ebena
Etienne Chabot
Caroline Trudel (à distance)
Frédéric L'Hérault
Ghislain Laporte
Jérôme Pépin
Louis Bourgeault
Marion Godron
Michel Turcotte
Romain Nanta
Yu Cai Tian (à distance)

Tous membres du Conseil d'administration formant quorum

Sont absents :

Jean-Philippe Blanchette
Maryam Seyfaee
Naouel Magherbi

Participent également à la séance : Paul St-Onge, Directeur général par intérim
Me Marie-Hélène Lambert, Secrétaire générale
Chantal Barhoum, membre du personnel d'encadrement

Sont également présents :

Alain Lavoie, DGA
Éric Lauzon, DGA
Ian Gagnon, DGA,
Stéphanie Lapointe, DGA
Annie Godin, directrice SRH
Chrystine Loriaux, directrice Bureau des communications
Ian Fortin, directeur FP
Jean-François Chalut, directeur SRM
Kristel Woo, Coordonnatrice SAJC
Louise Séguin, régisseuse DG
Najia Belhachemi, régisseuse, SAJC

Ouverture de la séance

Après avoir vérifié la conformité de la procédure de convocation et le quorum, M. Paul St-Onge déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

CA24/25-06-001

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU

3. ...

4. SERVICES EDUCATIFS

5. SERVICES ADMINISTRATIFS

- 5.1 Ressources humaines
- 5.2 Ressources financières
- 5.3 Ressources informatiques
- 5.4 Ressources matérielles
- 5.5 Gestion contractuelle et approvisionnements
- 5.6 Organisation scolaire
- 5.7 Transport
- 5.8 Affaires juridiques et corporatives

6. SECRETAIRE GENERALE

- 6.1. Désignation de la présidence du Conseil d'administration
- 6.2. Désignation des membres au comité de vérification et de l'organisation scolaire du Conseil d'administration

7. ADMINISTRATION GENERALE

8. Rapports – Délégations et représentations

9. GENERALITE

10. QUESTIONS DIVERSES

11. AJOURNEMENT OU LEVEE DE LA SEANCE

PROPOSITION ADOPTÉE.

6.1 Désignation de la présidence du Conseil d'administration

M. Pépin mentionne que M. Blanchette a signifié son intérêt à renouveler son mandat à titre de président du Conseil d'administration.

CA25/26-06-002

ATTENDU la fin du mandat de l'actuel président du Conseil d'administration;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que lors de sa première séance, le Conseil d'administration nomme une présidence parmi ses membres qui siègent à titre de parent d'un élève, lorsque ce poste est vacant;

ATTENDU QUE les membres qui siègent à titre de parent d'un élève intéressés à assumer la fonction de présidence du Conseil d'administration ont eu l'occasion de faire valoir leur intérêt et leur motivation à occuper ce poste;

Il est résolu à l'unanimité :

De désigner M. Jean-Philippe Blanchette comme président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et ce, pour toute la durée de son mandat à titre de membre du Conseil d'administration du CSSMB.

PROPOSITION ADOPTÉE.

6.2 Désignation des membres au Comité de vérification et de l'organisation scolaire du Conseil d'administration

CA25/26-06-003

Document déposé :

A) Sommaire

ATTENDU QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil d'administration doit instituer un comité de vérification en plus d'un comité de gouvernance et d'éthique et un comité de ressources humaines;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a institué également un comité des services éducatifs dédié à l'étude des questions de nature éducative;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a décidé de former lors de la présente séance extraordinaire le comité de vérification, et ce, pour permettre aux membres élus d'examiner les dossiers de la 1^{ère} séance prévue le 26 août prochain;

ATTENDU QUE les comités de gouvernance et d'éthique, de ressources humaines et des services éducatifs seront formés lors de la 1^{ère} séance prévue le 26 août 2025;

ATTENDU QUE le mandat des membres du comité de vérification sera d'une année;

ATTENDU QUE les membres du comité de vérification doivent avoir de l'expérience, des connaissances ou un intérêt marqué pour le mandat du comité;

ATTENDU QUE de l'information sur le fonctionnement du comité a été donnée aux membres afin de leur permettre de bien comprendre le rôle de ce dernier;

ATTENDU QUE les membres intéressés à faire partie du comité ont eu l'occasion de faire valoir leur candidature;

Il est résolu à l'unanimité :

De nommer les membres suivants pour faire partie du comité de vérification;

- Mme Anne Hortense Ebona;
- M. Etienne Chabot;
- M. Ghislain Laporte;
- M. Jérôme Pépin;
- Mme Chantal Barhoum, membre non-votant.

De demander au comité de faire une recommandation au Conseil d'administration pour désigner la présidence du comité lors de la séance du 26 août 2025.

PROPOSITION ADOPTÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Secrétaire générale

Président